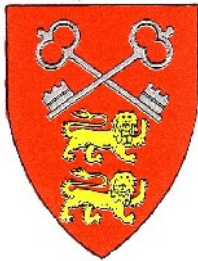


SOM'INFOS

Bonne Année



La Gazette du village



Manoir de Chédeville



Bulletin n° 55 – Janvier 2012



SOMMAIRE

Mes Chers Administrés.....	2
INFORMATIONS MUNICIPALES.....	3
Convention avec Bayeux Intercom	3
Instauration de la taxe d'aménagement du territoire.....	4
Règlement du nouveau cimetière St Sulpice.....	4
Projet communal.....	4
Tarifs communaux 2012.....	5
Recensement de la population.....	6
Projet d'un Centre Aquatique du Bessin – création d'un syndicat mixte.....	6
XXème Salon d'automne.....	7
Téléassistance Présence Verte.....	7
Mon village se raconte.....	8
Repas des Aînés.....	9
Où jeter quoi ?.....	9
Covoiturage domicile - travail.....	9
NOS ASSOCIATIONS.....	10
L'Association pour la Restauration de l'Eglise de Sommervieu.....	10
Le Club du Temps de Vivre.....	10
Le Comité des Fêtes.....	11
Recettes pour une belle année 2012.....	12
Quelques numéros utiles.....	13
Numéros d'urgence.....	14



Mes Chers Administrés,

Voici la fin de l'année 2011 et déjà, il nous faut songer à ce que sera la suivante tout en sachant qu'elle s'annonce difficile. Bien sûr, c'est une année d'élections et donc d'incertitudes pour nous, élus locaux, mais aussi et surtout pour les administrés qui subissent toutes les conséquences de réformes pas toujours heureuses. De ce point de vue, l'année 2011, économiquement et financièrement, se révèle désastreuse de l'avis même de ceux qui nous dirigent et nous promettent des lendemains désenchantés.



Sur le plan local, car là aussi, la période est au bilan, la situation n'est guère plus reluisante incitant même à la prudence en matière d'investissements, mais visiblement celle-ci n'appelle pas de prise de conscience de la part des élus de l'Intercommunalité. La décision de créer un syndicat mixte pour la réalisation d'un bassin aquatique en est la preuve. De ce point de vue, le discours du Président du Conseil Général me paraît plus responsable qui tient compte des réalités économiques et financières en remettant à plus tard des investissements jugés trop onéreux.



J'ai pris note du refus de l'Intercom de Balleroy de participer à cette aventure (car c'en est une !) et on ne peut que le trouver raisonnable. En effet, l'absence de certitudes en matière de coûts (réalisation – exploitation + transport des scolaires) ne permet pas de décider en toute connaissance de cause et on peut comprendre les hésitations des élus à se lancer dans ce genre d'investissement même s'il est nécessaire, (on pourrait en revoir le coût qui paraît exorbitant). Demander aux conseils municipaux de se prononcer sur un projet alors même qu'ils en ignorent à peu près tout (de l'aveu même des élus délégués) est pour le moins étonnant.



Toujours à propos de Bayeux-Intercom, les dépenses envisagées sont impressionnantes et négligent complètement la conjoncture actuelle, minimisant son impact. Si l'on fait le détail des dépenses envisagées et celles déjà votées, on peut s'attendre à une hausse des impôts importante dans un avenir assez proche. Entre l'usine de dénitrification, le siège social et le bassin aquatique, la valse des millions est impressionnante, (ce qui est contradictoire, avec les propos tenus par monsieur Gomont dans le journal municipal de janvier 2012 qui prêche la prudence budgétaire pour la ville et annonce qu'il n'y aura pas d'augmentation des impôts cette année pour les Bayeusains, sous prétexte que 2012 sera difficile, - ce qui est sûrement vrai - mais fait exactement le contraire quand il s'agit d'Intercom; cherchez pourquoi !)

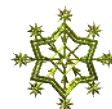


La Cour régionale des Comptes a été assez sévère avec la gestion de Bayeux-Intercom, même si les critiques formulées s'adressent le plus souvent à un ancien bureau. Il n'en reste pas moins que la remarque la plus pertinente reste le peu de cas que fait le bureau actuel de l'intérêt général, mettant même l'accent sur le fait que c'est surtout la ville de Bayeux qui profite le plus des bienfaits de l'Intercom, celle-ci refilant aux communes composant l'Intercom tous ses déficits. On s'en serait douté ! L'analyse ne fait que confirmer ce que nous savions déjà. Je laisse donc aux administrés le soin d'en tirer les conclusions qui s'imposent.



Pour évoquer maintenant le passé et le futur de notre commune, je dirais que nous sommes satisfaits de la réalisation de notre programme, notamment celui ayant trait aux travaux de voirie dont une tranche vient de se terminer.

Au vu de la situation et compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les finances communales en matière de dotation notamment, le conseil municipal de Sommervieu a décidé de marquer une pause pour l'année 2012, en attendant des jours meilleurs.



Néanmoins, la réalisation du lotissement communal suit son cours et devrait être terminé avant l'été 2012. De même, l'installation du bar-restaurant devrait être effective dans le même temps, plusieurs investisseurs ayant manifesté leur intérêt. Il reste, bien entendu, que le projet global s'étale sur plusieurs années et exige que les recettes attendues provenant de la vente des parcelles puissent nous permettre de le mener à bien.

Avant de clore cet éditorial, il me reste à remercier tous les acteurs de la vie associative de Sommervieu; tous les présidents et présidentes des associations qui œuvrent bénévolement avec le dévouement que nous connaissons et qui contribuent par leur action à faire de notre commune une cité dynamique et attractive.



J'en profite également pour remercier bien sûr les employés municipaux pour le travail accompli tout au long de l'année, ceux qui sont aux ateliers sous l'autorité de David Valognes et ceux qui sont à la mairie, notre Secrétaire de mairie David Follin et notre agent administratif chargé de l'accueil Fabrice Le Noble.

De même, j'adresse mes remerciements à toute l'équipe enseignante, et aux membres de Bayeux-Intercom chargés de l'école; enfin pour terminer, je tiens à souligner le travail remarquable effectué par l'équipe municipale, adjoints et conseillers municipaux, membres des commissions hors conseil dont la cohésion est une condition de notre réussite. Je tenais à les en remercier du fond du cœur.



Mon éditorial, mes chers administrés, s'achève sur des souhaits adressés à chacune et chacun d'entre vous. Le souhait que vous ayez passé d'excellentes fêtes de fin d'année et bien sûr, pour 2012, nous formons des vœux pour que cette année vous apporte ce qui vous manque : une amélioration de vos finances, la santé pour celles et ceux qui l'ont perdue, du travail pour nos jeunes qui voient leur avenir sérieusement hypothéqué; souhaitons ensemble que 2012 leur apporte l'espérance d'une vie meilleure, professionnellement mais aussi personnellement.

Pour terminer, le Conseil municipal et moi-même vous présentons tous nos vœux de santé et de prospérité.

BONNE ANNEE et BONNE SANTE à toutes et à tous.



Le Maire : H. Bodin

INFORMATIONS MUNICIPALES

Convention avec Bayeux Intercom

Dans le cadre de la compétence enseignement, une convention entre notre commune et Bayeux Intercom, relative à la mise à disposition d'équipements communaux, a été signée en juillet 2011.

L'aire de jeu communale et la salle polyvalente sont mises à disposition de l'école pendant les périodes scolaires et sur le temps scolaire sauf besoin impératif de la commune.



La convention est conclue pour une durée ferme et non reconductible de deux ans du 1/10/2011 au 30/09/2013. Le montant de la contribution forfaitaire est fixée à 10 000 € pour la première année et à 10 200 € pour la seconde année.

Instauration de la taxe d'aménagement du territoire

Cette réforme de la fiscalité repose sur la Taxe d'Aménagement (TA) et le Versement pour Sous-Densité (VSD) et entrera en vigueur le 1er mars 2012.

Les enjeux de ce dispositif sont entre autres de :

- simplifier en réduisant le nombre d'outils de financement :
La quasi-totalité des taxes d'urbanisme actuelles, telles que la Taxe Locale d'Équipement (TLE), la Taxe Départementale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (TDCAUE) et la Taxe Départementale des Espaces Naturels et Sensibles (TDENS) seront remplacées au profit d'une taxe unique : la **Taxe d'Aménagement**,
- promouvoir un usage économe des sols et contribuer à la lutte contre l'étalement urbain,
- inciter à la création de logements.



Lors de sa séance du 4 novembre dernier, le Conseil décide, à l'unanimité, d'instituer cette taxe d'aménagement au taux de 5%. Cette délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

Les permis de construire ou déclaration préalable déposés à partir du 1er mars 2012 seront soumis à ce nouveau régime fiscal.



Règlement du nouveau cimetière St Sulpice

La commission a travaillé sur un projet de règlement intérieur du nouveau cimetière et l'a présenté au conseil municipal lors de sa séance du 4 novembre 2011. Un avis favorable a été donné à ce projet. Un arrêté municipal a été établi.



Projet communal

Utilisation des bâtiments

Un premier plan d'aménagement intérieur a été proposé au conseil municipal lors de sa séance du 4 novembre dernier. Le projet porte sur la fermeture du hangar pour les ateliers municipaux et du garage pour les véhicules. Une enveloppe de 15 000 € est à prévoir au budget primitif 2012.



Lotissement "Les Pommiers"

L'arrêté accordant le permis d'aménager le lotissement a été signé le 2 décembre 2011. La consultation des Entreprises pour les travaux de viabilisation du terrain est lancée depuis le 7 décembre 2011. Leurs offres doivent parvenir en mairie pour le 10 janvier 2012.



Tarifs communaux 2012



Location de la salle polyvalente



Durée de location	Commune	Hors commune
2 jours	240,00 €	Salle non louée
1 jour	175,00 €	Salle non louée
Vin d'honneur	100,00 €	100,00 €
Location de la vaisselle	1 € par personne	néant
Caution	300,00 €	300,00 €

Location de la salle pour toutes activités commerciales par week-end de 2 jours (exposition-vente, vente au déballage, etc.)	350,00 €
Location de la salle pour toutes activités associatives pendant la période de septembre 2010 à juin 2011 :	
• Association dont le siège social est à Sommervieu	50,00 €
• Association dont le siège social est hors commune	110,00 €

Tarifs divers



Photocopies A4	0,18 € la photocopie
Pompe communale	35,00 €
Panneau publicitaire Leconte	115,00 €



Cimetières

Concession ancien cimetière : 30 ans	130,00 €
Concession ancien cimetière : 50 ans	180,00 €
Concession nouveau cimetière : 30 ans	320,00 €
Concession nouveau cimetière : 50 ans	420,00 €
Cave-urne : 30 ans	600,00 €
Cave-urne : 50 ans	750,00 €



Recensement de la population

Deux agents ont été nommés pour réaliser cette opération de recensement de 420 maisons environ :

- Nadine Terrasson
- Chloé Hardoin

pendant la période du 19 janvier au 18 février 2012.



Chaque agent vous donnera deux questionnaires : une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous. Si vous le souhaitez, votre agent peut vous aider à compléter vos questionnaires.

Nous vous remercions à l'avance du bon accueil que vous leur réserverez.



Projet d'un Centre Aquatique du Bessin – création d'un syndicat mixte

Le Président de Bayeux-Intercom a adressé une lettre en mairie relative à la création d'un syndicat mixte fermé pour la construction et l'exploitation d'un centre aquatique, et nous demande d'approuver la création de ce syndicat, les statuts et l'adhésion de Bayeux-Intercom.

Ce projet est porté par 3 communautés de communes, l'équipement serait implanté sur la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) de Bellefontaine à Bayeux.

Le rôle de ce syndicat est :

- de concevoir et réaliser le futur centre aquatique sous une maîtrise d'ouvrage unique,
- d'intégrer les trois communautés de communes dans ce syndicat,
- d'être propriétaire des équipements afin de faciliter sa gestion quotidienne.



Ce syndicat aurait donc la compétence et la gestion du centre aquatique du Bessin (études utiles à la construction et à la réalisation du projet, marché des prestations, travaux gestion etc...) mais également la compétence pour le transport des scolaires dans le périmètre des trois communautés de communes.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 16 décembre 2011,

Nonobstant l'intérêt d'un tel projet,

Considérant que :

- le coût global de cet équipement est inconnu à ce jour,
- une des trois Intercommunalités a voté contre la création de ce syndicat et se retire de l'opération,
- le contexte économique actuel est difficile,

décide de voter CONTRE la création du syndicat tel que présenté par Bayeux Intercom, refuse les statuts et l'adhésion de Bayeux-Intercom à ce syndicat.

Le Conseil municipal souhaite, dans un premier temps la création d'un syndicat d'étude uniquement.



XX^{ème} Salon d'automne



Pour fêter le XX^{ème} Salon de peinture et sculpture, l'exposition, organisée par la municipalité et la commission culture, a eu lieu sur 3 jours, les 14, 15 et 16 octobre 2011.

Ce fut un grand succès ! Une trentaine d'artistes de la région ont exposé 150 tableaux divers et variés. Les peintures acryliques et à l'huile, aquarelles et pastels ont enchanté les très nombreux visiteurs pendant ces 3 jours. Les sculptures en fer soudé de Laurent MARIE ont également été particulièrement appréciées.



Comme tous les ans, trois prix ont été décernés :



- Le prix de la municipalité a été attribué à François JANOLY pour ses acryliques représentant Honfleur et la campagne normande,
- Le prix du public a été attribué à Fabienne ADAL pour ses huiles abstraites sur papier toilé,
- Le prix des enfants a été attribué à Jean-Louis BURGOS pour ses aquarelles représentant chats et chaton.



Un succès également pour les enfants de notre groupe scolaire qui depuis plusieurs années, travaillent dès la rentrée, soit à faire des dessins pour illustrer la première page de notre catalogue, soit à réaliser leur propre exposition de dessins et de peintures.



Cette année encore, chaque classe présentait son projet, leurs travaux étaient divers et complets, très admirés des visiteurs, leur exposition fut une réussite.

Merci à tous les enfants pour leurs chefs-d'œuvre et leur participation au vote ainsi qu'à leurs institutrices qui acceptent de coopérer à cette rencontre annuelle.



Merci également à toutes les personnes qui ont apporté leur aide pour l'organisation de cette manifestation, en particulier les employés municipaux et les bénévoles qui ont participé au montage et démontage des panneaux d'accrochage.



Téléassistance Présence Verte

Une convention de partenariat a été signée entre notre commune et le service de téléassistance Présence Verte. Les habitants qui utilisent ou envisagent d'utiliser cette prestation bénéficient d'un tarif préférentiel. Les personnes imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% de leur abonnement mensuel.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de notre mairie.



Mon village se raconte



Magnifique journée que celle qui vit la première manifestation de "Mon village se raconte" organisée et préparée, conjointement sous la houlette de M. Nisse, président de la DTLB et de la municipalité.

Celle-ci débuta par le rassemblement de nombreux visiteurs désireux de connaître notre village et son histoire. C'est ainsi que plus de deux cents personnes se sont retrouvées à l'église afin de prendre connaissance du programme de l'après-midi exposé par monsieur Bernard Maupilier, président de l'ARES.

Encadrés par un service d'ordre composé de bénévoles (des membres de l'ARES auxquels s'étaient joints plusieurs conseillères et conseillers municipaux) l'impressionnant cortège amorça son périple en pénétrant d'abord dans la propriété du général Bresson chargé de présenter sa demeure. Ce dernier, avec humour et beaucoup de brio, retraça en quelques mots l'histoire de sa maison faisant preuve de qualités pédagogiques à l'égard du public qui furent très appréciées.



Le temps était très beau et invitait à poursuivre notre promenade jusqu'à chez monsieur Laurent de Saint Germain qui, malgré quelques ennuis de santé, tint néanmoins à prendre le micro afin de nous parler de sa magnifique demeure. Là aussi, des propos précis qui ont ravi celles et ceux qui, férus d'histoire et amoureux des vieilles pierres ont été comblés.

La visite a mené la foule jusqu'à l'ancienne chapelle ayant servi d'école libre pour les filles, et près de laquelle nous nous sommes arrêtés pour écouter les explications du général Bresson, ancien propriétaire et connaissant un peu son histoire.

Puis ce fut la visite du séminaire, apothéose de cette promenade qui devait nous permettre de remonter le temps. Vieille demeure ayant vu défiler bien des hommes et bien des activités, ne serait-ce que pendant les deux conflits mondiaux : en effet, utilisée comme hôpital militaire pendant la première guerre mondiale, elle préparait, auparavant, les futurs prêtres à exercer leur ministère. Elle accueillit également, pendant le second conflit, les troupes alliées. L'architecture des bâtiments donna lieu, là aussi, à beaucoup d'explications, notamment celle de la chapelle qui voit encore aujourd'hui célébrer des offices pour les résidents du séminaire mais aussi pour tous les paroissiens.





Puis ce fut le retour à la salle polyvalente où un apéritif attendait la foule des visiteurs, apéritif suivi aussitôt d'un repas champêtre servi pour le plus grand plaisir des participants.

"Mon village se raconte" fut donc une expérience réussie et qui mérite que l'on félicite toutes celles et tous ceux qui ont permis qu'elle se déroule dans les meilleures conditions de sécurité.

Merci donc à vous, participants, d'ici et d'ailleurs, à cette promenade culturelle et merci à vous, les propriétaires, de vous être prêtés avec tant de bonne

humeur, à cette manifestation enrichissante par bien des aspects, et de l'avis général, ô combien appréciée.



Le Maire : H. Bodin

Repas des Aînés

Le 6 novembre 2011, la municipalité conviait ses Aînés (+ de 65 ans) à un traditionnel repas offert en fin d'année.

Une soixantaine de convives s'est retrouvée à la salle polyvalente autour des doyens du jour Madame BLANLOT et Monsieur LECOINTRE pour déguster le menu préparé par le traiteur habituel et servi par les membres de la commission municipale, le tout dans une excellente ambiance.

L'ensemble des convives a apprécié cet excellent moment de détente et tout le monde s'est quitté en fin d'après midi en se promettant de se retrouver l'an prochain.



Où jeter quoi ?



Trier c'est facile à domicile !.

Le SIROM de Port en Bessin a édité un mémo afin de vous aider à trier et à réduire vos déchets, et devenir un meilleur Eco-citoyen.

Ce petit dépliant, très complet, est à votre disposition au secrétariat de notre mairie. N'hésitez pas à vous le procurer.



Covoiturage domicile - travail

Bayeux-Intercom et l'Etape se sont associés pour mettre en place un service de covoiturage interentreprises.

Si vous souhaitez covoiturer, prenez contact avec l'Etape, plate-forme de covoiturage, conseils, mises en relation, suivi des adhérents etc...

Adresse : 4 Boulevard Sadi Carnot à Bayeux – téléphone : 02 31 22 79 41.

NOS ASSOCIATIONS



L'Association pour la Restauration de l'Eglise de Sommervieu

L'année vient de se terminer avec deux rendez-vous qui sont devenus presque traditionnels pour notre association : un concert et le marché de Noël.

Ainsi, le 26 novembre, le Phoenix Collegium Musicale nous a enchantés en présentant un programme de très grande qualité avec des œuvres pour chœur et orchestre de Couperin, Rameau, Lully, Delalande.

Puis les 10 et 11 décembre, le marché de Noël a rassemblé vingt-cinq exposants qui ont proposé des créations artisanales originales, peinture sur porcelaine, tricots, décorations de Noël, poèmes, tableaux, petites créations picturales, confitures, miel.

Les visiteurs furent au rendez-vous et de l'avis de tous, ce marché, bien dans l'esprit des marchés de Noël, fut une réussite.

Les bénéfices de ces manifestations vont permettre à notre association de poursuivre ses objectifs et en particulier la restauration des tableaux de l'église classés ou inscrits à l'inventaire du patrimoine.

En ce début d'année, au nom d'ARES, je vous présente mes meilleurs vœux et vous souhaite une excellente année 2012 !



Le Président : Bernard MAUPILIER



Le Club du Temps de Vivre

Nous profitons de ce début d'année pour souhaiter à tous nos meilleurs vœux.

Nos activités ont repris en septembre, le jeudi après-midi : belote, triomino ...



Notre exposition-vente a eu lieu les 26 et 27 novembre dernier. Nous

avons également participé au marché de Noël de l'A.R.E.S.

Nous avons terminé l'année par un goûter festif le 15 décembre 2011, chaque adhérent est reparti avec un cadeau.



Le Comité des Fêtes



Depuis la gazette de juillet le comité a changé de secrétaire. Sylvie a été remplacée par monsieur Robert Souchon.

Les danses en ligne, en couple, ou seul ont fait le plaisir de tous les danseurs lors de notre soirée dansante du 22 octobre et certains ont découvert le chili con carne, plat mexicain qui chatouille un peu les papilles.



A l'approche de Noël, les enfants de l'école ont préparé de jolies décorations qu'ils ont installées début décembre sur la place de la mairie et dans le parc.



Pour les remercier nous leur avons offert un petit paquet de friandises et nous avons pu constater qu'ils attendaient Noël avec beaucoup d'impatience.



Puis nous avons mis en place, comme chaque année les décorations et guirlandes lumineuses pour que notre village fête comme il se doit la fin de l'année.

A cette occasion, nous vous présentons nos meilleurs vœux de joie et santé pour vous et les vôtres pour l'année 2012.



Nous avons le plaisir de vous informer que la troupe des Joyeux Colibris se produira à nouveau à Sommervieu le 10 mars 2012 avec une nouvelle pièce. Retenez dès maintenant cette date. Nous vous attendons nombreux.



Calendrier des activités du comité des fêtes pour 2012 :

8 janvier : galette des rois

10 mars : théâtre

17 juin: concours de pétanque

Mai : voyage (date et lieu à déterminer)

8 juillet : vide-greniers

22 septembre : assemblée générale

20 octobre : soirée dansante

décembre : décorations de Noël.



Recettes pour une belle année 2012



Voici deux recettes très simples pour vous apporter un peu d'humour dans ce monde si fragile :

1ère recette

Prendre 12 mois complets.

Les nettoyer de tout ressentiment, haine, colère et jalousie pour les rendre aussi frais et propres que possible.

Maintenant, couper chaque mois en tranches de 28, 30 ou 31 morceaux.

Tout doucement, incorporer dans chaque journée :

- - un zeste de courage,
- - une pincée de confiance,
- - une cuillère de patience,
- - une louche de travail, de persévérance et de force,
- - y ajouter quelques gouttes de compassion et de compréhension.



Mélanger le tout avec de généreuses portions d'espoir, de fidélité, de générosité et de douceur.

Assaisonner le tout avec un soupçon de rêves et de magie, une bolée de rires et une pleine tasse de bonne humeur.

Verser maintenant la recette dans un grand bol d'amour et, pour terminer, décorer avec un sourire.

Servir avec tendresse.



2ème recette

- un soupçon d'imprévu,
- une pointe d'humour,
- le tout arrosé de bonheur et d'amour,
- et 2012 aura une saveur inoubliable.



**Toute l'équipe de la commission informations vous souhaite
une très bonne année 2012**



Quelques numéros utiles

- **Mairie de Sommervieu** du mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et 16h30 à 18h30, le jeudi de 9h30 à 12h00.



02 31 21 74 96

Courriel : sommervieu.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.sommervieu.fr

- **A.D.M.R.** – Aide à domicile en milieu rural – 7 rue Bellevue – Carpiquet - **02 31 26 84 84**
Correspondante pour Sommervieu : Marie-Jo GODDERIDGE - **02 31 51 02 15**

- **Association Intermédiaire du Bessin** – 43 bd Sadi Carnot à Bayeux - **02 31 22 99 82**
Procurer du travail aux personnes dépourvues d'emploi, ou difficultés de réinsertion.

- **Bessin Insertion – Vert Bocage** - Rue de la Résistance à Bayeux - **02 31 21 52 50**
Aide à l'insertion professionnelle des jeunes par le travail en milieu rural

- **Croix Rouge Française** – 16 Bd Eindhoven à Bayeux - **02 31 92 22 22**
Aide sociale, vestiaire et secourisme.

- **Halte Garderie** – Graine d'Eveil – 24 rue des Bouchers à Bayeux - **02 31 92 75 25**
Pour les enfants de 2 mois à 5 ans.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30 – mercredi de 10h à 17h.

- **Journée Défense et Citoyenneté – J.D.C.** - **02 31 38 47 50v** 
Centre du Service national de Caen
14054 Caen Cedex 4 – <http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc>

- **Les Restaurants du cœur** – 16 Bd Eindhoven à Bayeux - **02 31 92 71 63**
Distribution de repas aux plus démunis, du 15 décembre au 31 mars

- **Liste des assistances maternelles du département** - **02 31 57 17 67** - www.cg14.fr

- **PAIO du Bessin** – Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation
Espace Lumière - 4 boulevard Sadi Carnot – 14405 Bayeux - **02 31 92 60 55**

- **Permis de conduire**
Centres organisant des stages de récupération de points - www.calvados.pref.gouv.fr

- **Relais alimentaire** – 16 Bd Eindhoven à Bayeux - **02 31 22 91 34**
Distribution de denrées alimentaires au plus démunis,

ouvert début avril jusqu'au début décembre. 

- **Service Public**
Vos droits et démarches (famille, logement, justice, retraite, santé etc...) - **3939**
www.service-public.fr

- **Taxi du Bessin** - 17 r Marie-Anne Cuiret à Bayeux - **02 31 92 92 40**

- **Union fédérale des Consommateurs** – 24 rue des Bouchers à Bayeux - **02 31 22 82 27**
Permanence le samedi de 10h à 12h et le mercredi de 17h30 à 19h



Numéros d'urgence

- **S.A.M.U. secours médicaux** **15**
- **Appel d'urgence européen** **112**
- **Centre hospitalier de Bayeux** **02 31 51 51 51**
- **Drogues, alcool tabac**
Info service : **0800 23 13 13** - numéro vert
- **Enfance maltraitée** **119**
- **Hébergement d'urgence** **115**
- **Police et gendarmerie** **17**
- **Pompiers, incendie et secours** **18**
- **SIDA Info service (appel gratuit d'une ligne fixe)**
0 800 840 800
- **SOS Amitié à Caen (urgence et assistance)** **02 31 44 89 89**
- **SOS Médecins** **3624**
- **SOS Violence conjugale** **3919**
- **SOS Viols (appel gratuit d'une ligne fixe)**
0 800 05 95 95
- **Urgences dentaires de 9h à 12h les jours fériés**
02 31 85 18 13
- **Vétérinaires 24h / 24** **02 31 92 00 60**

<><><><><><><><><><><><><><>

Mairie de Sommervieu

Directeur de la publication : Hubert BODIN - Rédacteur en chef : Serge GUILLOTIN

Comité de rédaction : Rachel BOBEE, Martine CHOPIN, Anne-Marie LEONET, Thérèse LEREBOURG,
Nadège LEROSIER, Gilbert RAMEAUX.

Mise en page : Thérèse LEREBOURG

Imprimerie : DIAMEN Imprimerie du Bessin